



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

haut débit

Question écrite n° 32151

Texte de la question

M. Guillaume Chevrollier attire l'attention de Mme la ministre déléguée auprès du ministre du redressement productif, chargée des petites et moyennes entreprises, de l'innovation et de l'économie numérique, sur l'inégal accès à l'internet à très haut débit de la population française. Il existe en effet dans notre pays une véritable fracture numérique qui pénalise particulièrement les zones rurales dont la couverture internet est d'une qualité insatisfaisante. Le Président de la République s'était engagé à fournir à l'ensemble de la population française l'accès au très haut débit d'ici à 2022. Un plan de 20 milliards d'euros a été présenté visant à favoriser cet accès, principalement grâce au développement de la fibre optique. Or d'autres pays ont choisi une option différente à savoir un contrat avec Arianespace prévoyant le lancement de deux satellites géostationnaires de télécommunication et une couverture à très haut débit dans un délai rapproché. Il lui demande si le Gouvernement a examiné cette option qui pourrait améliorer la situation française dans un meilleur délai.

Données clés

Auteur : [M. Guillaume Chevrollier](#)

Circonscription : Mayenne (2^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 32151

Rubrique : Télécommunications

Ministère interrogé : PME, innovation et économie numérique

Ministère attributaire : Numérique

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [9 juillet 2013](#), page 7135